



SFO-infos

Février/mars 2024

45, Grand Rue 79200 LA PEYRATTE
Tél : 05 49 64 43 91-Fax : 05 49 94 33 38

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la SFO-PCV

Le dimanche 17 mars 2024 à BOUGON (Deux-Sèvres),
sur le site des TUMULUS (fléchage à partir de Pamproux,
de La Mothe –Saint-Héray et de la D 950 entre Aulnay et Melle)

Programme de la journée :

- Accueil à partir de 10 heures :
- 10h30 : visite de l'exposition temporaire au Musée.
- 12 heures (précises !) : repas en commun
- **14 heures** : **A.G. annuelle de la SFO-PCV**. Remise d'un dossier à chaque participant.
- 17 heures 30 : fin des travaux.

Ordre du jour de l'AG annuelle:

- Rapport moral et bilan d'activité 2023 (sorties, cartographie, protection et gestion, Orchidées EXO, dont Salon de Montamisé, site web, ...)
- Compte-financier 2023
- Renouvellement statutaire de 1/3 des membres du CA
- Programme d'activités 2024
- Questions diverses

**Pensez à renouveler
rapidement votre
adhésion !**

**C'est indispensable pour
pouvoir voter.**

Formulaire en pièce jointe, à renvoyer à Liliane Biron.

SFO-POITOU-CHARENTES & VENDEE, affiliée à Fédération France Orchidée - 17, Quai de la Seine 75019 PARIS

Membre de Poitou-Charentes Nature, affiliée à France Nature Environnement-Nouvelle-Aquitaine – Association reconnue d'utilité publique
Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres – Compte 54277159001 27



APPEL À CANDIDATURE

Les statuts nous imposent de procéder au renouvellement de 1/3 des membres du CA. Les sortants (B. Billaud, M. Bréret, C. Bridon, J-C Guérin, J-C Querré, J-P Ring, M. Trottereau, Y. Wilcox) correspondent au tiers du CA, et avaient été élus en 2021. L'élection de nouveaux membres (et/ou la réélection des sortants) aura lieu lors de l'AG 2024. Si vous êtes intéressé(e) par cette fonction, merci de faire parvenir ce coupon au siège régional.

Je,, adhérent à la SFO-PCV n°, souhaite me porter candidat au Conseil d'Administration de l'Association régionale.

Le à..... signature

PROCURATION DE VOTE

M, Mme, adhérent (e) à la SFO, déclare
ne pouvoir être présent(e) à l'Assemblée Générale annuelle
du 17 mars 2024 et donne pouvoir de vote à
.....

Le à..... signature :

Contact préalable souhaitable avec la personne déléguée.
Les procurations ne comportant pas de nomination de délégué sont à envoyer au siège.
Elles seront réparties entre les présents à l'A.G.

COUPON-RÉPONSE

(à renvoyer seulement en cas d'inscription au repas)

NOM : Prénom :
.....

Participera (participeront) au repas du 17 mars à Bougon

Retour des documents pour le samedi 9 mars à :

J.-C. Guérin
45 Grand'Rue
79200 La Peyratte
05 49 64 43 91
jcguerin79@sfr.fr